



Technicien d'Intervention en Froid Commerciale et Climatique en apprentissage

CAMPUS
LA CHARTREUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation assure, en lien avec la transition écologique, la maintenance et l'optimisation énergétique des installations frigorifiques de froid commercial complexes et centralisées. Ces installations sont par exemple des systèmes mono et bi étagés, des installations au CO2 ou à circuit secondaire de refroidissement et des systèmes de récupération de chaleur. Il intervient majoritairement pour les grandes et moyennes surfaces de vente afin de permettre la conservation des aliments dans des bonnes conditions d'hygiène et de température.

Activités visées

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées et climatisation réversible.

Le technicien d'intervention en froid commercial et climatisation travaille souvent seul et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Le technicien doit être titulaire du permis B. Il exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier des installations et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé (GTC), s'il existe.

Il est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le responsable hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions. Il peut être soumis à des contraintes horaires et des astreintes particulières.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, travail à des températures basses et utilisation de postes à souder. Il peut être amené dans certains cas à manutentionner des charges lourdes et travailler en hauteur.

Il est exposé aux dangers liés à l'utilisation des fluides frigorigènes, notamment le CO2 pour les risques d'anoxie et certains fluides inflammables tels que les hydrocarbures et les fluides à très faibles impacts pour l'environnement. Enfin il manipule des équipements qui présentent des risques dus à de fortes pressions.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives en application du plan de prévention (s'il existe), des règles sur la protection de l'environnement et de la réglementation des équipements sous pression

Code RNCP 39437

Organisme certificateur :Ministère du travail, du plein emploi
et de l'insertion**Date d'enregistrement de la**

certification : 01 AOUT 2024

PREREQUIS**Âge :** jusqu'à 29 ans révolus.

Niveau d'entrée : titulaire d'un baccalauréat technologique STI2D, bacheliers issus des filières générales, Baccalauréats Professionnels : Métiers du Froid et des Energies Renouvelables – MFER, Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques – TISEC, Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés

Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance


CONTENU DE LA FORMATION
(formation en 1 an – 450h) – 100% présentiel

MATIERES	
Matières générales	Culture générale et expression écrite
	Gestion
	Mathématiques appliquées
Matières professionnelles	Electricité, électrotechnique
	Habilitations électriques
	Automatismes
	Bilan énergétique et gestion
	Physique appliquée
	Réglementation
	BIM
	Mises en situation
	Sécurité

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation par la voie de l'apprentissage.

Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e)

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne : 1 semaine par mois en centre de formation, 3 semaines par mois en entreprise.

Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise. Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

MODALITES FINANCIERES

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

LIEU

Groupe scolaire La Chartreuse-Paradis

9 rue du Pont de la Chartreuse

43700 BRIVES CHARENSAC

Tél : 04 71 09 83 09 – Fax : 04 71 09 81 98

bertrand.petit@pole-lachartreuse.fr

→ DELAIS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à compter du mois de janvier de chaque année.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

→ ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 9 h 15 min

La mise en situation professionnelle est constituée de trois parties.

1) Mise en service système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Durée 2h30, en atelier, tous les candidats en simultanément en présence du jury :

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la mise en service d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

2) Etude de cas

Durée 4h30, tous les candidats en simultanément en salle et en présence d'un surveillant

A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise quatre études de cas portant sur les interventions professionnelles.

3) Maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisée

A partir de consignes, le candidat réalise la maintenance corrective d'une installation de froid commercial complexe et centralisée.

Cette mise en situation est réalisée sur des équipements opérationnels, elle comprend une manipulation de fluide frigorigène.

Cette partie est organisée pour 5 candidats au maximum en simultanément.

Elle se déroule en deux phases.

- Phase 1, durée 2 h, en atelier et en présence du jury : Sur une installation tirée au sort et à partir de renseignements décrivant un dysfonctionnement, le candidat diagnostique, répare et remet en service l'installation. A l'issue du dépannage, le candidat restitue l'installation frigorifique au jury qui joue le rôle du client.

- Phase 2, durée 15 min, en salle, en présence d'un surveillant : Le candidat rédige avec un outil numérique les documents afférents à l'intervention et les envoie au jury.

Questionnaire professionnel : 30 min

Le questionnaire professionnel est sous la forme d'un QCM.

Questionnement à partir de production(s) : 10 min

Cette production écrite est un document portant sur un système frigorifique mono-étagé de type monoposte que le candidat a installé durant son parcours de formation ou son parcours professionnel.

Ce document de deux à quatre pages comprend des photos de l'installation.

Le jury interroge le candidat sur :

- la présentation par le candidat du type de système concerné,
- comment le candidat a préparé et réalisé son installation,
- la description des opérations effectuées par le candidat.

Entretien final : 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 10 h 15 min

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

MODALITES D'EVALUATION

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITE CONCERNES

Le froid commercial : maintien de la chaîne du froid dans leur point de vente

Le froid semi-industriel : stockage des denrées et petit process industriels

Les installations frigorifiques des cuisines professionnelles pour la restauration et l'hôtellerie

La climatisation de confort, pour des activités de construction, d'installation, de maintenance et

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES :

Frigoriste ; Agent technicien en froid et climatisation

Conducteur d'installations frigorifiques

Dépanneur en installations de froid et climatisation

Technicien en froid et climatisation

Technicien frigoriste

Technicien d'intervention en froid et climatisation

Technicien de maintenance en froid et climatisation

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN : voir indicateurs de résultats sur le site internet de l'établissement à l'adresse suivante : <https://www.pole-lachartreuse.fr/indicateurs-de-resultats-1850/2>

REMUNERATION BRUTE MENSUELLE DES APPRENTIS

Voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS

Une poursuite d'études est envisageable en Titre Professionnel Chargé d'études thermiques, énergétiques et environnementales du bâtiment

DIPLOME PREPARE EN BLOCS DE COMPETENCES

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement spécifique au projet par le référent Handicap au sein du Campus La Chartreuse. Aménagement de parcours spécifique pour les personnes en situation de handicap.

ACCES PAR TRANSPORT

- Parking gratuit sur place.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité (A, B, F, G, J).
- Gare SNCF à proximité (Le Puy-en-Velay)

DATE MISE A JOUR FICHE FORMATION :
30 Mars 2026

PUBLIC ACCUEILLI :

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

www.campuslachartreuse.fr